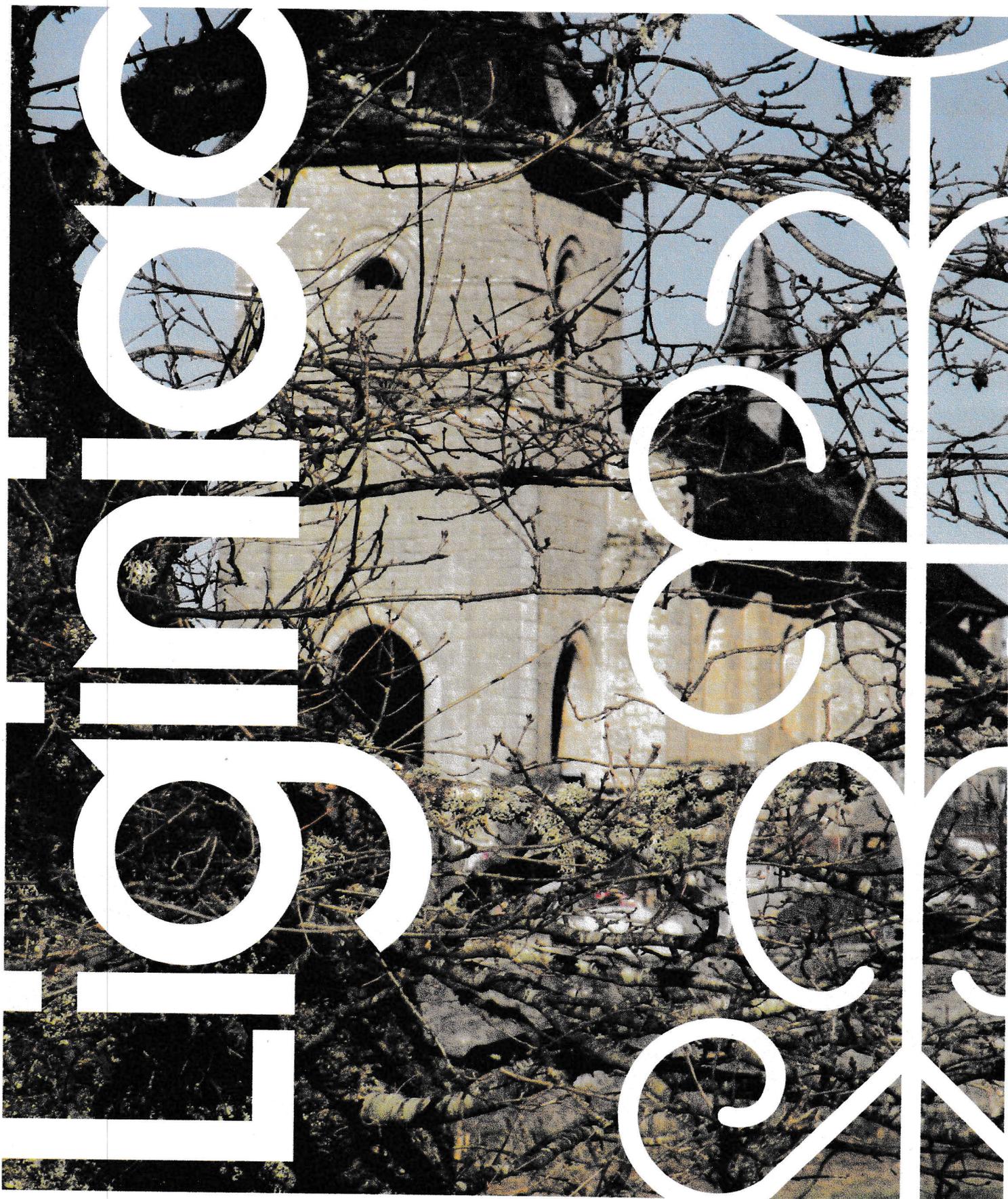


Bulletin Municipal n°28



La mairie en action

P4

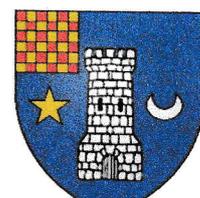
Portrait d'entreprise

P8

Les dits de Lili

P12

Commune de Ligniac Magazine
Mars / Avril 2021



À vos souvenirs



Hélène commence à récolter auprès des liginiacois des anecdotes sur les anciens magasins (hôtels, auberges, restaurants, boulangeries, quincailleries, salon de coiffure ...) de notre bourg. L'objectif est de conserver des traces de l'histoire du village grâce à votre mémoire.

Qui se souvient des pâtisseries de chez " Ritou Chassac", d'avoir acheté ou espéré un jouet venant de chez madame Yeux ? des hameçons chez la Julia ? ...

Nombre de maisons d'habitation, tout au long de la rue du Tacot étaient des commerces, n'en perdons pas la trace. Ce sont ces histoires, petites ou grandes, que nous souhaitons conserver pour les transmettre, à ceux qui s'installent, ceux qui passent, ceux qui aiment notre bourg.

Infos pratiques

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Bibliothèque

L'Eau-Grande
19160 Liginiac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et vendredi), et de 9h à 12h (samedi).

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiac
Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Magazine Municipal de Liginiac

Mars-Avril 2021 / Mairie de Liginiac, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiac

Directeur de la publication : Frédéric Bivert

Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Nathalie Desoubry, Frédéric Bivert, Hélène Debar

Relecture : Mireille Vincent, Isabelle Vignal

Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Jean-Claude Vincent, Hélène Debar

Création de la Maquette : Sof'Id / Com sur un Plateau

Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau

Impression : Graphitti / 400 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Etre Maire...

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le mandat de maire est de plus en plus exigeant. Il demande des compétences dans beaucoup de domaines, ainsi que des responsabilités importantes. Il doit mettre en œuvre les moyens de financements, bâtir des projets, répondre aux sollicitations individuelles sans perdre de vue l'intérêt général. Une technicité de plus en plus pointue s'est imposée dans la gestion des affaires locales. Désormais, le Maire doit disposer de connaissances précises dans de très nombreux domaines d'intervention. Il doit répartir les rôles dans un ensemble normatif au quotidien. Avec la gestion locale, dans les petites communes comme Liginiaç, c'est un exploit d'équilibrisme. La charge de travail qui repose sur les épaules du Maire et des élus locaux s'est donc considérablement accrue

Etre Maire ...

Avec un conseil municipal qui est un mélange de personnes représentant les trois listes bouleverse aussicette situation. Réussir à conserver un esprit constructif est, dans ces conditions, compliqué. Dans ces conditions, effectivement la fonction de Maire reste très difficile. Notre rôle risque de se retrouver cantonné à un rôle d'agent : agent de mise en œuvre, agent de l'État, agent de l'intercommunalité... Loin de nos rêves, servir sa commune et ses habitants. Ce phénomène existe de plus en plus dans les petites communes de Corrèze où le Maire se retrouve souvent seul pour assurer l'exercice.

Etre Maire ...

Quoi qu'il en soit, il faut la santé pour réaliser tout cela, ne jamais s'éloigner de ses rêves, essayer de faire de son mieux pour apporter le meilleur pour l'avenir de Liginiaç.

Je souhaite à tous un très beau printemps.

**Votre Maire,
Frédéric BIVERT**

Bon plan



De nombreuses aides existent pour l'entretien et la replantation de nos arbres. En Limousin, le Fonds Forestier du Limousin accompagne le reboisement. Il est financé par les entreprises du secteur forestier et par les institutionnels comme Haute Corrèze Communauté.

Le montant des aides est :

- 300 € / ha pour des travaux d'amélioration effectués par un prestataire professionnel.
 - 300 € / ha pour des travaux de plantation effectués par le propriétaire.
 - 600 € / ha pour des travaux de plantation effectués par un prestataire professionnel.
- Les aides sont attribuées pour une surface maximum de 5 hectares par an pour un même propriétaire. Toutes les aides perçues par ailleurs pour les mêmes travaux seront prises en compte dans le calcul de l'aide qui sera attribuée au propriétaire.

Rens : 05 87 50 419 / www.fondsforestierlimousin.fr

La Mairie en action



Petits travaux

Des travaux pour l'école et les enfants

Des travaux de remise en état des tuyauteries extérieures d'évacuation des sanitaires de l'école ont été réalisés par l'entreprise CHAZAL pour permettre un meilleur écoulement et éviter l'engorgement des canalisations. Suppression des regards et raccordement des tuyauteries.

L'aire de jeux pour les enfants, située au-dessus de l'école a été clôturée pour éviter les déjections des chiens. Pour permettre de conserver cet espace propre, il est demandé aux utilisateurs de bien refermer la porte d'accès après utilisation. La commune profite de cet article pour vous informer que la divagation des chiens et chats est interdite. Il est en effet constaté un nombre très important de chiens et de chats en situation de divagation. Pour information, le montant des amendes pour ces faits peut aller de 150 à 750 euros.



Nettoyage de printemps au Maury

Le 23 février, les équipes de la commune ont réalisé un nettoyage du site du Maury : ramassage des feuilles, tonte, taille des haies, pour permettre le redémarrage de la nouvelle saison dans de bonnes conditions. Un nettoyage haute pression est également prévu sur les accès, dallage et escaliers du site.

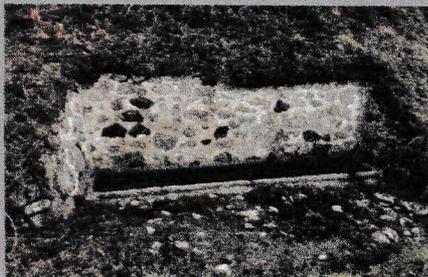
Caniveaux à niveau !

Le 4 février dernier, la société Vidange Corrézienne est intervenue pour déboucher l'ensemble des canalisations et avaloirs de récupération des eaux de voiries dans le centre bourg. Ces travaux sont complétés par une intervention des agents de la commune qui ont réalisé un décapage des trottoirs, caniveaux, et murs à l'aide d'un nettoyeur haute pression. Les avaloirs des caniveaux ont été repris avec différents scellements, ainsi que certains éléments de trottoirs.



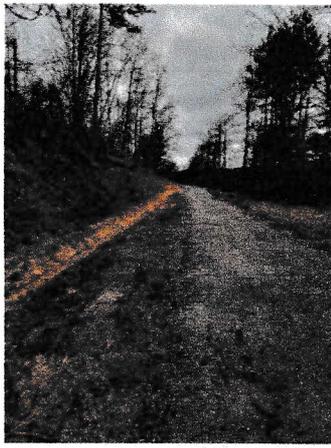
Fontaine de Chabrat

Abrevoir de Pisse-Lèbre



Les fontaines du village nettoyées

Les fontaines de certains villages ont été nettoyées également et seront entretenues et mises en valeur avec éventuellement des fleurissements. Cette action permet de mettre en valeur le petit patrimoine de nos villages.



La commune entretient ses lieux-dits !

La commune a été interpellée par les riverains du lieu-dit « Le puy du Rieu », concernant des coulées de boues dans les habitations ainsi que la chute d'arbres très proches des maisons. Ces événements sont intervenus à la suite de la tempête. Un travail a été réalisé par Jérémie Auduc de l'entreprise Cima Bois de Ligniac pour la coupe des arbres le long du chemin d'accès aux habitations. L'entreprise Chazal a ensuite enlevé toutes les souches des arbres et réalisé le façonnage du talus, un fossé pour l'écoulement des eaux et une mise à niveau de la voie.

Buts pour l'Étoile Sportive de Ligniac

L'Étoile Sportive de Ligniac a demandé à la commune de pouvoir mettre en place des poteaux de buts au stade pour les équipes de football minimales. La commune a participé au financement de ces équipements. L'équipe des services techniques a réalisé les carottages et le scellement des poteaux : 4 buts sont maintenant opérationnels et amovibles si besoin.



Travail en sécurité...

La commune de Ligniac a mis en place avec l'aide du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Corrèze des outils pour organiser en sécurité le travail des agents.

En effet, la loi impose aux employeurs de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de leurs employés. Le Document Unique d'Évaluation des Risques est une démarche de prévention obligatoire qui consiste à identifier et classer l'ensemble des risques auxquels peuvent être exposés les salariés de la commune. Il s'agit d'une obligation pour l'employeur selon le code du travail, il doit être affiché dans les différents services. Cette évaluation a été réalisée et a fait ressortir des points faibles, notamment en termes de formations et des habilitations obligatoires. Ces formations sont en cours de réalisation et permettront à nos agents une meilleure prise de conscience en matière de sécurité.

La commune a également mis en place deux règlements intérieurs : les services de la commune et l'autre pour la Marpa. Ces règlements intérieurs permettront d'améliorer et de structurer l'organisation

des différents services. Le contenu de ces règlements intérieurs est fixé dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive. Ces règlements intérieurs ont pour but de définir les droits et obligations des agents. Ils sont destinés à assurer une bonne exécution des travaux, la discipline ainsi que l'hygiène et la sécurité du personnel travaillant dans les structures. Ces règlements ont été approuvés par le comité technique du centre de gestion le 16 février dernier avec un avis favorable à l'unanimité.





La forêt de Peyroux, un bien commun !

La forêt de Peyroux devient sectionale en 1974 et 1993 suite à des opérations de remembrement. Cette forêt est essentiellement résineuse, notamment en douglas et épicéas, quelques sapins des Vosges et des feuillus.

Mais qu'est-ce qu'une forêt sectionale ?

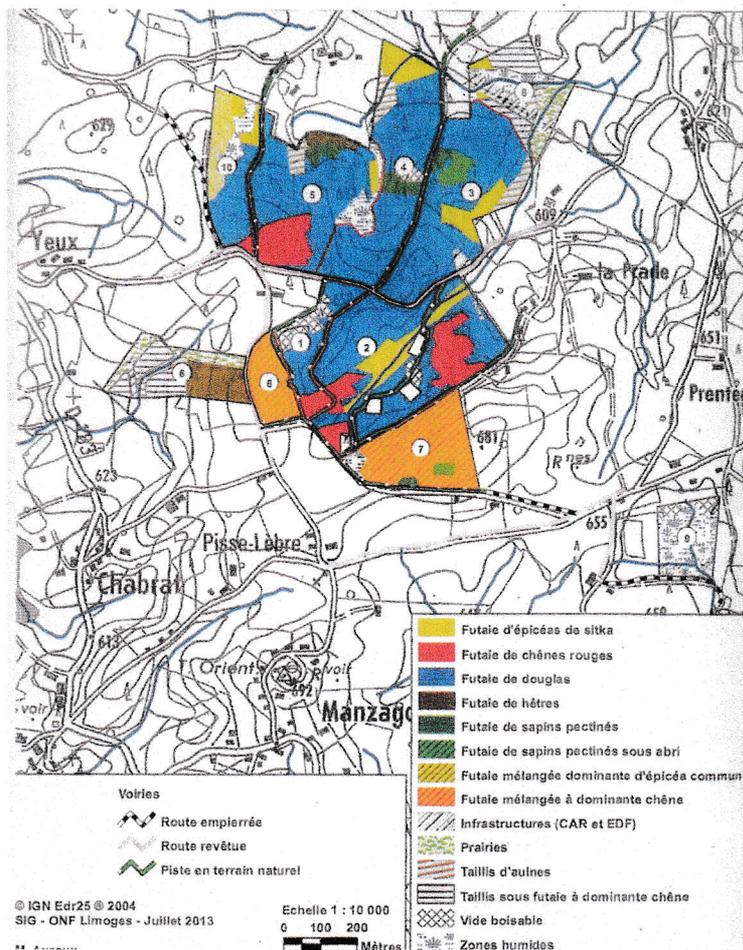
Il s'agit « de portion de territoire communal possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de la commune. Ces biens peuvent être mobiliers, immobiliers, corporels, incorporels, productifs de revenus ou non. (...) Les biens de la section appartiennent à la section de la commune qui possède une personnalité juridique propre et non pas aux habitants. Sa gestion est le plus souvent assurée par le Maire. »

Une gestion déléguée à l'ONF

A Liginiac, la gestion a été déléguée à l'ONF qui, de par ces missions de gestion de la forêt publique, est l'interlocuteur de 338 communes au sein du Limousin. Avec un taux de boisement de 35% en Limousin, la forêt joue un rôle important dans le développement local.

Notre forêt sectionale est soumise au régime forestier (Ensemble de textes de lois qui permet la gestion durable de la forêt par l'ONF), et à ce titre, nous bénéficions des services de l'Office Nationale des Forêts pour nous accompagner dans sa gestion. Le principe de gestion est le suivant :

L'ONF organise régulièrement le marquage des arbres à couper. Ce marquage sera réalisé au bénéfice des arbres sélectionnés pour la semence et le renouvellement de la forêt. L'ONF sélectionne également les arbres malades. Il est ensuite organisé une vente publique de ces zones de coupes avec mise en concurrence. L'acheteur sélectionné aura alors un certain délai pour organiser la coupe avec l'ONF. L'ensemble de la démarche est encadré par l'ONF. Ce type de vente est alors appelé « vente par appel d'offre » Il existe également une possibilité de vendre en « bois façonné » Cette organisation est réalisée entre la commune et l'ONF, le bois est coupé par des entreprises forestières spécialisées. Le bois est ensuite stocké en bordure de route, par type de produits. L'ONF propose aux acheteurs référencés, au niveau local et national, la



vente des produits (contrat annuel).

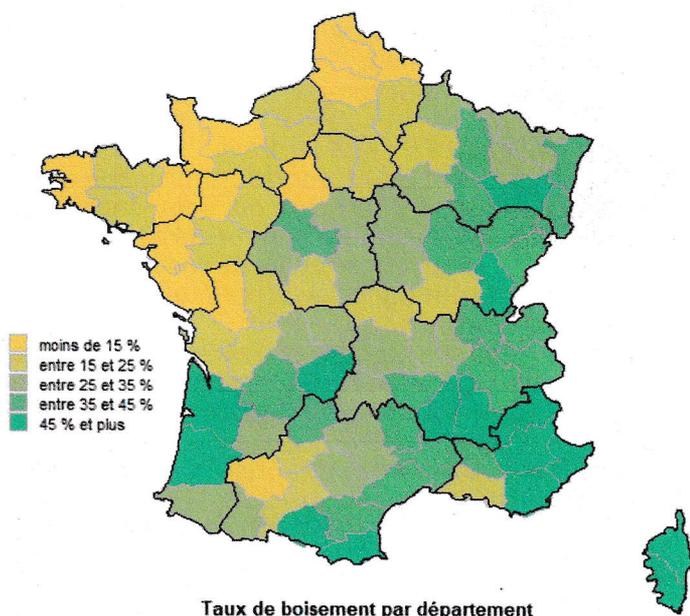
Depuis la gestion de la forêt sectionale de Peyroux par l'ONF, le volume de bois annuel est de 449 m³ environ, toutes essences confondues. Les recettes nettes pour la commune sont en moyenne annuelle de 4930 euros. Une partie de cette recette annuelle nécessite d'être réinjectée dans un investissement pour l'entretien des pistes, les plantations et l'entretien des jeunes peuplements. Une autre partie de ces recettes pourrait être également investie pour le bon fonctionnement et l'entretien du petit patrimoine de la section de Peyroux.

Une gestion durable avant tout !

L'ONF évite le plus possible les coupes rases, sauf en cas de maladie. Elle privilégie les éclaircies pour permettre de régénérer la forêt. Le partenariat ONF et la commune de Liginiac, vise à maintenir un état boisé et préserver la diversité des espèces : chênes rouges, douglas, sapins, hêtres, etc.

La forêt, seconde filière économique de Haute-Corrèze

31% du territoire français est boisé. Et ce chiffre augmente chaque année. La Nouvelle Aquitaine est la région la plus boisée de France représentant 17% du boisement national. La Corrèze est un département boisé par excellence !



93 % de la surface forestière appartient à des propriétaires privés ce qui représente 21 % de la surface de la forêt privée nationale.

En Limousin, la forêt représente 572 000 ha de surface forestière soit 34 % de taux de boisement, un chiffre supérieur au taux de boisement national (28%).

De nombreuses essences

Une grande diversité d'essences et de peuplements. Les feuillus (chênes, Châtaignier,...) occupent près de 62 % de la surface forestière, soit 1,73 million d'hectares et 2/3 de la surface.

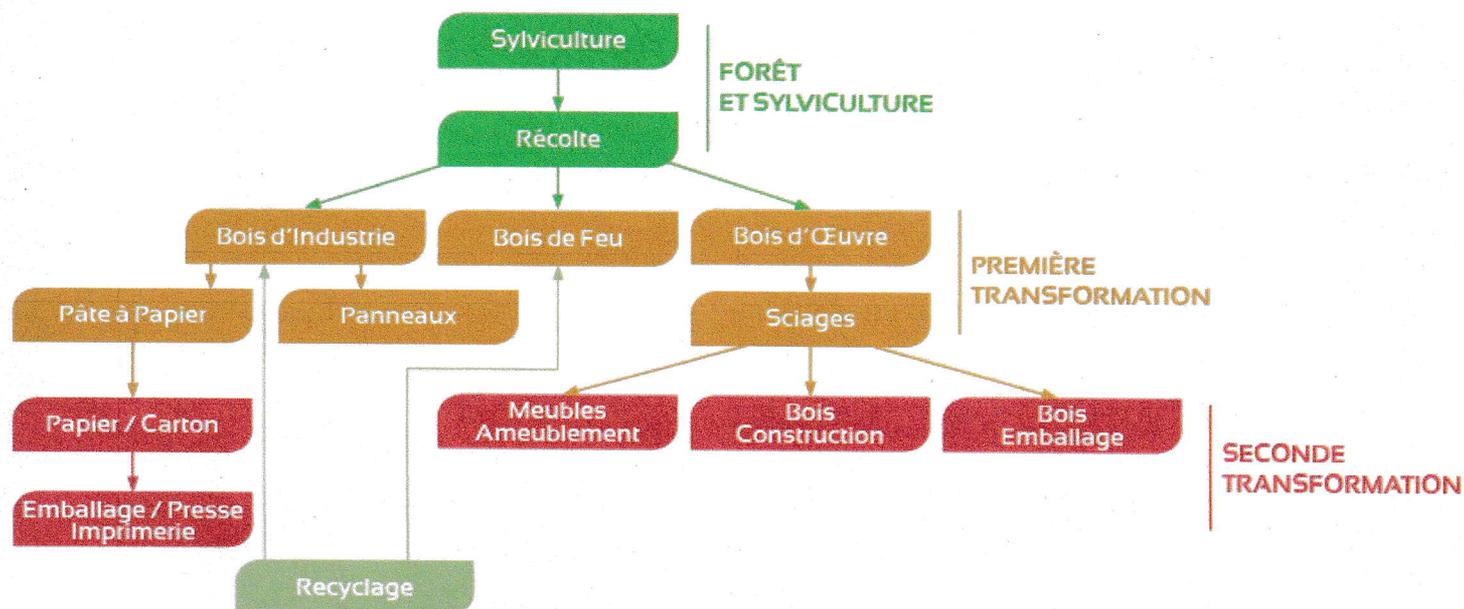
Les résineux (pins, épicéas, Douglas,...) occupent 38 % de la surface forestière régionale, soit 1,08 million d'hectares.

Le volume sur pied de la forêt de production de Nouvelle-Aquitaine s'élève à 383 millions de m³ (hors peupleraies).

La filière forêt bois : économie et emploi

En Limousin, la forêt est le second secteur économique avec un fort potentiel de développement. En tout, ce sont plus de 2 000 entreprises comptabilisées en Limousin, représentant 9 400 emplois dont 1 500 non-salariés. En Corrèze, près de 3000 emplois sont générés par le secteur.

Les transformations du secteur :



Portraits d'entreprises

Tavit'Art, entre bois et métal

C'est dans le sous-sol de l'immeuble de Mr Sudour que David Roques a installé son atelier pour créer des objets de décoration : luminaires, tables-basses, vide poches, etc. avec une touche qui rend ses créations uniques : la méthode fractale, qui met en évidence le passage de l'électricité dans le bois.

Né en Allemagne, David est parti à 13 ans en Polynésie pour suivre ses parents. Après des études en restauration, il devient steward durant 13 ans pour la compagnie Air Tahiti Nui sur des vols internationaux. De retour en France il fait de sa passion, son métier autour du travail du bois.

« J'ai découvert la méthode fractale un peu par hasard, confie-t-il. Elle consiste à brûler du bois avec un générateur de 2000 volts, explique David. Les brûlures aléatoires offrent un effet artistique dépendant des veines naturelles et de l'essence du bois. J'y ajoute ensuite une touche colorée à base de résine epoxy que je viens apposer sur les veines creusées pour que ressortent davantage ces "arborescences". Cette méthode est encore peu développée en Corrèze et elle laisse libre cours à la personnalisation de tout objet en bois : plan de travail, supports de lampe, tête de lit, crosse de carabine, manche de couteaux, supports



muraux, encadrement de miroir, poutres, etc. Cette technique s'adapte également aux petits objets : vide-poche, boîtes, etc. tout comme au mobilier extérieur.

Parce que David a plus d'une corde à son arc, il propose aussi le tournage du bois en offrant des objets sur-mesure : boîtes en bois, pendules de radiesthésiste...

Attaché à la qualité du bois, David travaille uniquement avec des essences locales.

Et comme il souhaite que son activité soit cohérente, il vient de concevoir un poêle à sciure pour son atelier et proposera prochainement à la vente des bûches de bois compressé qui offrent une valeur calorifique et une durabilité plus importantes que le bois bûche.

Et pour vos soirées d'été des braseros personnalisés avec de la découpe plasma seront disponibles prochainement.

Aujourd'hui David vend déjà ses produits en Corrèze, et entend, dès cet été, proposer ses créations sur les marchés du territoire. En attendant, si vous voulez le cadeau local et unique, n'hésitez pas à pousser sa porte !

Rens : 07 88 55 73 61

Cima Bois, une nouvelle entreprise !

A 30 ans, Jérémie Auduc s'est récemment installé avec sa compagne sur Liginiac et y a installé le siège de son entreprise Cima Bois. Après plusieurs années d'expérience dans la gestion forestière, il a décidé de créer des services à son image, à taille humaine et dans une logique respectueuse de l'environnement. Rencontre.

Originaire de Bourgogne, Jérémie découvre la Corrèze en intégrant l'école Forestière de Meymac en 2008 pour suivre un BTS en gestion Forestière. Il poursuit ses études à Annecy avec un second BTS technico-commercial puis une licence en aménagement du territoire. Passionné par la forêt depuis sa jeunesse, il a toujours su qu'il exercerait dans le domaine. Et cet amour du bois l'a poussé à réaliser son stage de 3^{ème} chez un expert forestier rendant limpide son orientation.

Diplômé, il part dans le Tarn pour intégrer une filiale

de la caisse d'Épargne dans l'équipe d'investissement et de gestion forestière. Entreprenant de nature, il demande à développer une antenne dans le Limousin. Sa direction accepte et en 2011, il s'installe à Millevaches et développe ce service jusqu'en 2014, date à laquelle la Caisse des dépôts reprend les rênes. « Je ne m'y retrouvais plus, confie Jérémie qui décide alors de quitter son emploi et de partir chez un exploitant forestier à Bugeat où il développe le transport du bois rond, le négoce, etc. » Nos clients étaient de petits propriétaires forestiers, raconte Jérémie et nous proposons un service global : de la plantation à l'entretien en passant par la récolte, la vente et le transport. Autrement dit, un service clé en main ». Mais voilà l'entreprise prenant de l'ampleur, l'aspect humain n'était plus aussi important. Armé et expérimenté, il décide alors de créer sa propre entreprise à Saint-Angel en 2018.

En 2019, il décide avec sa compagne de déménager



et ils tombent tous les deux sous le charme de Liginiac qui offre de nombreux services appréciables !

Quels services ?

Cima Bois, ce sont 4 services pour une gestion durable de la forêt. « Mon objectif est que chaque arbre soit valorisé à sa juste destination, confie Jérémie. Aujourd'hui, il faut travailler à la manière d'un orfèvre et ne pas tout envoyer au broyat. Je ne suis pas un scieur et cherche à valoriser le petit bois, le gros, le résineux, la petite ou la grande parcelle ».

Ainsi, après un premier diagnostic, il propose son conseil et un plan d'action pour la ou les parcelles. Ce qui fait la différence, c'est la maîtrise d'œuvre qu'il propose. « J'ai eu beaucoup de demandes quand je me suis installé, explique ce dernier car propriétaires et professionnels n'avaient pas le temps ». Son objectif est donc de faire le lien entre ces deux mondes. Par exemple, pour un propriétaire local, il gère 18 hectares. « J'ai réalisé la troisième éclaircie que j'ai directement vendue aux scieurs, sans intermédiaire.

Ces derniers sécurisent leurs approvisionnements permettant aux propriétaires d'en tirer un meilleur bénéfice. Chacun est gagnant. Sur 22 autres hectares, il a réalisé des coupes d'éclaircies mélangées et les a achetées pour les valoriser en palettes et piquets. Autrement dit, un châtaigner sera valorisé, comme un épicea.

A l'issu, il réalise un inventaire précis et rigoureux de l'entretien allant de la plantation à l'éclaircie en passant par la récolte.

Son second service consiste à optimiser la fiscalité forestière par un accompagnement à la défiscalisation et une aide à la gestion forestière.

Jérémie propose aussi un service de transmission ayant pour objectif d'estimer l'avis de valeur pour accompagner les parties dans les successions.

Enfin, il accompagne les investisseurs forestiers à la vente et l'achat.

Jérémie dispose aussi d'une plateforme à Neuvic qui lui permet de trier ses bois pour mieux les valoriser. Il travaille en partenariat avec Sébastien Mauriange il propose des bois débités et sciés pour les valoriser. « Ainsi, plutôt que de mettre des grosses billes au broyeur, je les stocke et quand le camion est complet, il part ! »

Rens : 07 88 10 48 60 / <https://www.facebook.com/cimabois>

Association : prêt à gravir les monts ?

Le Liginiac Varappe Montagne Haute Dordogne, est une des associations du territoire créée par Bertrand Courbier, Gilles Desfaucheyx et Philippe Castel en 2005 et animée aujourd'hui par Pascal Janvier. Président, Alain Lanser, trésorier et Céline Buret Secrétaire. Malgré la crise de la Covid qui a stoppé net toute activité, le club se diversifie et prépare activement sa réouverture pour ses 50 adhérents ! Explications.



année dans différentes régions comme le Tarn ou le Lot, en mai, souvent, lorsque les ponts le permettent.

Enfin, le Club est aussi actif pour les enfants de l'école, puisqu'il organise des sessions découvertes.

Un vent de nouveautés pour 2021

Si jusqu'à présent le Club était affilié à la FFME (Fédération française de la Montagne et de l'Escalade), aujourd'hui LVMHD s'est rapproché

de la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) « Ce changement correspond à notre philosophie : moins de compétition et plus de découverte dans la nature.

Ainsi, le club s'ouvre à la randonnée et aux sorties botaniques en lien avec les étudiants en GPN (Gestion et protection de la Nature) du Lycée Agricole Henri Queuille de Neuvic. « L'idée, poursuivent Alain et Pascal est de proposer une autre vision de la nature, de découvrir les fleurs et les herbes qui nous entourent pour savoir à quoi elles correspondent et comment peut-on s'en servir ». Si ce partenariat se conclut, cette activité devrait prochainement être proposée aux adhérents.

D'ici l'été, si les conditions sanitaires le permettent, le Club devrait donc reprendre ses activités et propose d'ores et déjà une découverte de l'escalade l'été sur rendez-vous.

Rens : Rue du stade - 19160 Liginiac / Tel : 06 73 37 03 83 / <https://liginiacescalade.wordpress.com>

L'objectif du Club LVMHD est d'encourager et de favoriser la connaissance de la montagne, ainsi que l'étude et la pratique des disciplines qui s'y rapprochent, notamment auprès des jeunes.

Des activités variées pour un large public

Des cours d'escalade sont proposés les mercredis et vendredis pour les enfants à partir de 5 ans, de 18h à 19h et pour les adultes de 19h jusque 20h30 sur le mur du gymnase de Liginiac. « Nous organisons également et régulièrement des sorties, expliquent Pascal et Alain, sur le site de Cornil par exemple, ou sur différents lieux dans le Cantal. De temps en temps, nous partons direction Clermont-Ferrand pour de la pratique en salle. Et cette salle toute neuve dispose des derniers équipements en la matière avec des niveaux de difficultés intéressants. Elle est par ailleurs parfaitement adaptée pour les enfants ».

En parallèle, des week-ends sont organisés chaque

Portraits de Liginiaçois

Bûcheron, un métier de passionné

Adrien Lamey est bûcheron, comme son père. Originaire d'Alsace, il s'installe dans le Massif Central suite à la tempête de 1982. Il finit par y poser définitivement ses bagages et revient pour nous sur son parcours.

« Le vent m'a emmené ici, raconte avec humour Adrien Lamey qui, après ses études, a travaillé pour l'ONF en Alsace. J'étais amené à intervenir un peu partout en France » raconte-t-il. Le travail colossal rendu indispensable par la tempête de novembre 1982 le pousse à quitter son emploi pour intégrer une entreprise dans le Puy de Dôme. Puis, c'est en Corrèze qu'il s'installe en intégrant l'entreprise Ribiero. « Je me souviens encore de José, aujourd'hui directeur de l'entreprise, que je croisais à l'époque dans sa poussette ». Il décide ensuite de se mettre à son compte et de travailler en sous-traitance pour la SARL Ribiero. Aujourd'hui en retraite, il continue un peu à travailler car les compétences des bûcherons restent rares et précieuses !

« Je travaille uniquement à la tronçonneuse et donc manuellement, explique Adrien qui intervient là où les machines ne le peuvent pas. Des arbres et des branches trop grosses, des éclaircies spécifiques... sont autant de chantiers sur lesquels j'interviens ». Le métier requiert certes des capacités physiques, mais également une véritable expérience de terrain. « On garde les arbres droits et beaux et on coupe les arbres dominés ou malades. Lorsque nous intervenons,

c'est un peu comme du jardinage. Le métier est précis et les arbres coupés ou éclaircis doivent l'être avec le plus grand soin. Aujourd'hui nous travaillons avec le Skidder qui nous permet d'attacher l'arbre et de choisir exactement là où il tombera, afin de ne pas abîmer ses voisins. C'est également une garantie supplémentaire de sécurité quand nous intervenons sur des arbres de bordure de route ».

Le métier est physique mais l'évolution des outils a apporté un meilleur confort : plus performants, moins lourds et avec moins de vibrations.

Adrien a formé de nombreux jeunes. « La nouvelle génération se dirige vers les machines, mais il faut comprendre qu'aussi perfectionnées soient-elles, elles auront toujours besoin de bûcherons. Résultat, le métier est

très demandé actuellement. Et puis, c'est un métier où nous avons une grande liberté. Si nous respectons ce qui doit être fait, nous pouvons nous organiser comme on le souhaite avec beaucoup d'autonomie ».



Skidder

Pierre Elie, transporteur dans les co-produits du bois

Natif de Soissons, mais d'origine Corrèzienne par la famille Manzagol de Sérandon, Pierre Elie a passé une grande partie de sa vie en Normandie puis en Bretagne. C'est à Liginiac qu'il a décidé de s'installer au pays il y a 10 ans. Il nous raconte son métier. C'est en tant que chauffeur que Pierre Elie a fait carrière. « J'ai

passé 27 ans dans une entreprise en Bretagne avec mon épouse Marie, comme chauffeur à l'international. C'est un métier qui a des avantages et des inconvénients, explique Pierre. En déplacement toute la semaine, le boulot était prenant tant au niveau du nombre d'heures à réaliser, plus de 230 par mois, que par le fait de ne pas rentrer voir ses enfants. Être transporteur offre l'avantage d'être indépendant et de s'organiser comme on le souhaite tant que la marchandise est livrée en temps et en heure. » Mais ce qui marque Pierre, c'est la mauvaise image de cette profession. « Nous n'avons aucune reconnaissance et subissons souvent les foudres des conducteurs de voitures. Alors c'est vrai que certains conducteurs, notamment étrangers ne respectent pas les voitures et laissent des déchets après leur passage, mais ce n'est pas le cas ou très rarement des conducteurs français ! »

Il y a 10 ans, Pierre et Marie achètent une maison à Liginiac qu'ils rénovent en vue de s'y installer définitivement. « J'ai continué à travailler pour l'entreprise bretonne durant 4 ans, tandis que Marie s'installait comme assistante maternelle ».

Depuis 6 ans Pierre a décidé de travailler autrement. « J'ai intégré une entreprise de transport spécialisée dans le bois sur Limoges qui m'a permis de rentrer chez moi tous les soirs grâce à des trajets uniquement régionaux. Ça a changé ma vie », confie Pierre. Et de préciser, pour répondre aux interrogations de nombreux habitants, que le camion situé en face du Riffaud, était le sien. Depuis 2 mois, Pierre a intégré l'entreprise de Julie Destève. « Je me lève à 4h du matin et je termine ma journée à 16h30. Je transporte des co-produits du bois : palettes, sciure et copeaux. A Limoges, la benne de son tracteur est donc équipée d'un fond mouvant. « Ce sont des lames de plancher assemblées par trois qui bougent comme un tapis. Ainsi le produit reste en place et permet un déchargement efficace avec des tas pouvant atteindre 3 mètres. Pour le manipuler, cela nécessite une télécommande spécifique ». Ces camions de 16,60 mètres de long pour un poids réglementaire de 44 tonnes offrent l'avantage de pouvoir se transformer en benne ou en fond linéaire pour le transport des palettes.

Pierre a désormais plus de temps à consacrer à sa famille et à sa passion : le bateau et la chasse. Il est à ce titre membre du Club Moto Nautique de Neuvic.

Parole d'opposition

Bonjour à toutes et tous.

Nous remercions Mr Le Maire de toutes les réponses à nos questions. Celles-ci n'auraient pas eu raison d'être si cela nous avait été dit en conseil ou commission.

Il faut savoir que nous sommes force de propositions : exemples

Proposition de ramassage par les services techniques, de cartons et encombrants chez les personnes âgées : refusé (réponse : tu n'as qu'à prendre ta remorque et le faire!).

Nous avons essayé de donner un peu de notre temps pour faire quelques travaux dans le bourg : interdiction, pour un seul de nous deux, par lettre recommandée. Proposition de stationner dans l'impasse des mille sources pour les personnes qui viennent se restaurer au Croustout, ceci afin de désengorger le stationnement près de l'école par mesure de sécurité : nous attendons toujours la réponse. Demande de planter derrière la fontaine, un sapin (qui serait le sapin de Noël) : Refusé. Demande qu'une prime soit allouée aux liginiacais sur facture d'achat d'un récupérateur d'eau : refusé. Demande de prime également pour réfection de façades : Refusé. Nous avons voté contre la future tranche du PAB qui va de la Mairie à l'ancienne pharmacie. Pour nous ce n'est

pas une priorité. Il y a trop de voiries en mauvais état, nos bâtiments sont trop énergivores en électricité, fioul. C'est là qu'il faut faire les travaux essentiels pour le futur, à notre avis. Ensuite pourra venir le temps des aménagements non prioritaires.

Nous avons demandé un wc public autour de la mairie et du cimetière, Mr le Maire nous a soumis une solution écologique et utilisable à l'année, c'est une bonne idée et nous espérons sa mise en place rapidement.

Comme vous pouvez le remarquer le binôme n'est pas contre tout comme le laisse entendre certains conseillers. Même les délibérations du conseil le prouvent. Nous avons une vision différente de la gestion municipale actuelle c'est tout, c'est ça la démocratie.

Pour la deuxième fois, un de nous deux a été menacé verbalement au conseil du 19 mars tout simplement parce qu'il exprimait son désaccord. Nous trouvons cette attitude inacceptable il faut apprendre à écouter un avis différent. Nous avons été élus par des personnes qui ont voté pour un programme aux dernières élections, nous nous y tenons tout simplement. Economie Développement durable Équité.

Toujours à votre écoute.

Pour les plus petits, les petites histoires de Lili

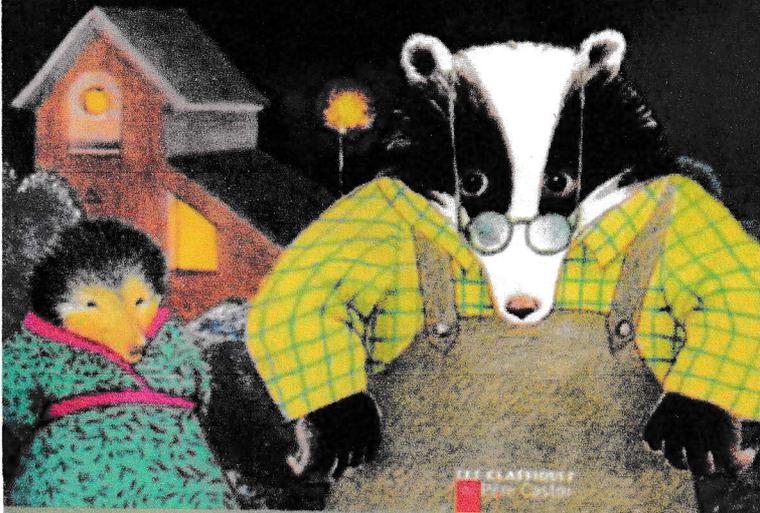
Le Père Castor est une collection de l'éditeur Flammarion qui publie depuis 1931 des ouvrages pour les enfants de 1 à 10 ans. Conçus par des militants de l'Éducation nouvelle, Paul Faucher et son épouse Lida Durdikova, ces livres sont considérés comme les premiers albums modernes pour enfants.

Les « histoires du Père Castor » ont été inscrites en 2018 dans le registre international Mémoire du monde de l'UNESCO (note wikipedia)

Dans chaque bulletin nous en découvrirons un.



Le blaireau à lunettes



Le blaireau à lunettes

Le blaireau ne voit rien sans ses lunettes. Et justement, il n'arrive pas à mettre la main dessus. À moins que sa voisine la taupe, qui ne voit rien non plus, ne les lui ait empruntées.

« Il portait des lunettes parce qu'il n'y voyait pas très bien. Il n'était pas vieux, non, mais sans ses lunettes il confondait un éléphant avec un ouistiti... Sans lunettes, il se prenait pour un pingouin d'Australie ou une marmotte à poil dur... »

Tu peux lire cette histoire en empruntant ce livre à la bibliothèque dans les albums du « Père castor ».



Promenons-nous dans les bois ...

Arbres de ces grands bois qui frissonnez toujours,
Je vous aime, et vous, lierre au seuil des antres sourds,
Ravins où l'on entend filtrer les sources vives,
Buissons que les oiseaux pillent, joyeux convives!
Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois,
Dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois,
Dans votre solitude où je rentre en moi-même,
Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime!

Victor Hugo, Les Contemplations, 1856

Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas, si le loup y était, il nous mangerait. Loup y-es-tu, m'entends-tu, que fais-tu ?

- Je regarde un tableau !
- Quel tableau ?
- « Forêt de hêtres » de Gustav Klimt
- J'écoute de la musique ! « Silent woods » d'Anton Dvorak et puis aussi Georges Brassens « Au près de mon arbre »
- Et puis je lis « l'homme qui plantait des arbres » de Giono et des tas d'autres livres sur le sujet, à la bibliothèque il y en a plus de 200 des livres sur les arbres !
- Bon d'accord ! tu devrais quand même mettre ta culotte !
- Pas le temps je « mathématise »

Un propriétaire fait exploiter un chêne. Il retire de son arbre une grume de 6,40 m de long et de 1,57 m de circonférence moyenne et 4,5st de bois de cimée quel est le cubage de cette grume ?

- Loup, habille-toi et viens donc te promener avec moi !

Diamètre de la grume : $1,57 \text{ m} : 3,14 = 0,50 \text{ m}$, rayon = $0,25 \text{ m}$
Volume de la grume : $1\text{m}^3 \times 0,25 \times 0,25 \times 3,14 \times 6,4 = 1,256\text{m}^3$

Hélène Debar

État civil de Mars-Avril

Décès : Louis Besairie, le 10 février,
André Michoux, le 21 février 2021,
Jacques Woirin, le 22 février,
Jean Lescure, le 16 mars,
Jean Bouix, le 21 mars 2021